

CPAM – caisse primaire d'assurance maladie



Le rôle de la sécurité sociale est de permettre l'accès aux soins

Le rôle premier d'un système de soins solidaire est d'offrir à chacun un accès à des soins de qualité, quels que soient ses revenus et son lieu de résidence. Des dispositifs comme la protection maladie universelle ou l'aide pour une complémentaire santé (CMU- C) permettent d'exercer ce droit à la santé pour tous.

Lieu et horaire d'accueil :

Metz 18-22 rue Haute-Seille

- du lundi au jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- le vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Metz Borny 7 rue d'Anjou

- du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 16h15
- le vendredi : de 8h30 à 12h00

Téléphone : 36 46 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Courriel : il est nécessaire de créer [un compte AMELI](#)

Le centre d'examens de santé: Metz, 3 place de la bibliothèque Tél :03 87 31 31 31

Ses missions sont les suivantes :

- Effectuer des bilans de santé personnalisés,
- Proposer des programmes d'Education Thérapeutique,
- Mener des actions d'éducation en santé.

du lundi au vendredi de 7 h 40 à 12 h 00 et de 12 h 45 à 16 h 30

Le centre de soins dentaire : METZ - 37 rue Mazelle Tél : 03 87 39 36 30

Le Centre de Soins Dentaires pratique tous les soins propres à l'art dentaire : soins conservateurs, prothèses, bilans bucco-dentaires (BBD) et suivi, etc.
de 8h00 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

Le site de la CPAM Moselle :

http://www.ameli.fr/assures/votre-caisse-moselle/en-ce-moment/index_moselle.php

La page concernant la CMU, la CMUc et l'aide pour une complémentaire santé :

http://www.ameli.fr/assures/soins-et-remboursements/cmu-et-complementaires-sante/index_moselle.php

Pour compléter vos informations concernant l'accès aux soins des plus précaires, le site CMU.fr : http://www.cmu.fr/les_droits_a_la_couverture_maladie.php